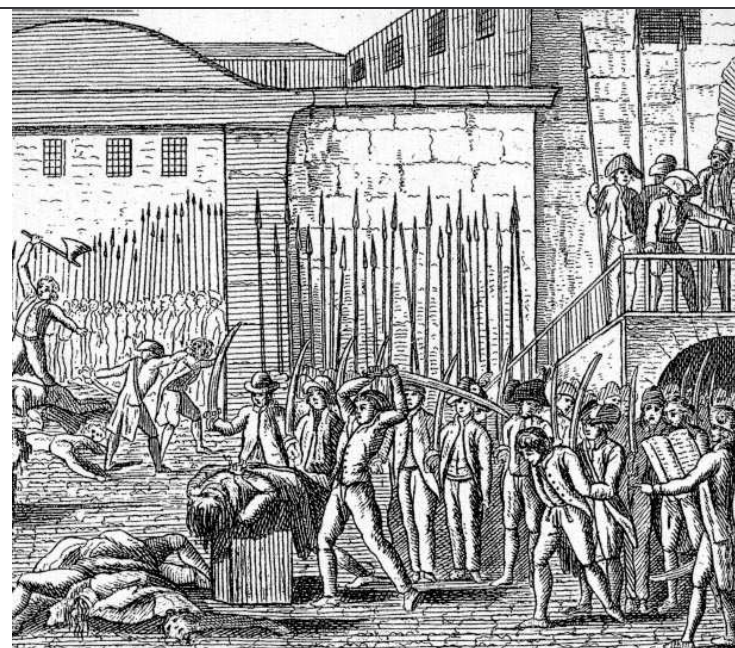


Bienheureux François Dardan



Fêté le 2 septembre

Prière :

Seigneur, notre Dieu, tu as donné la gloire du martyr au Bienheureux prêtre François et à ses compagnons, qui ont vaillamment défendu la foi catholique et les droits de l'Église.

Accorde-nous, à leur prière, la force de ton Esprit, afin que nous demeurions jusqu'à la mort fidèles à ton service.

Par Jésus-Christ.

Massacre devant l'escalier des Martyrs au Couvent des Carmes (aujourd'hui l'Institut Catholique de Paris)

François naquit à Isturitz le 13 juin 1733, le troisième de trois frères d'une famille noble et aisé. Il fit ses études au petit séminaire de Larressore et décida de devenir prêtre.

Le 5 juin 1762, il fut ordonné prêtre dans la chapelle de l'évêché de Bayonne. En effet, durant une bonne partie du XVIII^e siècle, il n'y eut pas d'ordination dans la cathédrale¹. Pendant 10 ans, il exerça les fonctions sacerdotales dans son diocèse, d'abord comme professeur puis comme supérieur du petit séminaire de Larressore. A cette époque, Larressore était un bastion anti-janséniste et les professeurs étaient de tendance libérale. – Il faut se souvenir que pendant quelque temps Cornelius Jansenius avait enseigné à Bayonne et prêché dans la cathédrale ! et que sa doctrine y avait pris racine. – On peut imaginer que c'est en raison des tensions « doctrinales » mais aussi à cause de l'anti-cléricalisme de cette époque, qui sévit même au Pays Basque², que le supérieur du petit séminaire s'exila – un peu après 1770 – à Paris. A cette époque Monsieur Cousin, Supérieur général des Eudistes, acceptait dans la résidence des étudiants Eudistes à Paris des pensionnaires et de jeunes ecclésiastiques venus de divers diocèses. Et parmi eux se trouvait François. Selon ses confrères et un certain Père Guillon, le Père François Dardan était un homme très doux et fort pieux, mais à la douceur il savait allier la fermeté de caractère quand il s'agissait des droits intangibles de l'Église.

Il fut nommé confesseur des élèves au collège Sainte-Barbe, établissement confié aux bons soins de la congrégation. Les documents de la congrégation indiquent que « François d'Arden » s'y était engagé, c'est-à-dire il devint Eudiste, ce qui explique pourquoi certains documents disent qu'il était prêtre du diocèse de Paris. En 1790, il

¹ Je remercie M. le Chanoine Goity pour cette indication.

² Voir, pour toute cette période, R. MOREAU, *Histoire de l'âme basque*.

fit la déclaration des pensions qu'il avait reçues du roi en récompense des dix années de ministère exercées dans son diocèse de Bayonne, et de vingt autres employés dans le diocèse de Paris.

Il fut arrêté dans la dernière quinzaine d'août 1792, refusa devant le Comité de la section d'adhérer à la Constitution civile du clergé promulguée par le gouvernement le 12 juillet 1790 qui soumettait l'église entièrement à son contrôle. – Notons, en ce qui concerne le diocèse de Bayonne, Lescar et Oloron, que c'est à ce moment là que les trois sièges furent réunis sous la juridiction d'un seul évêque, suivant l'article n° 1 de la Constitution : « Chaque département formera un seul diocèse, et chaque diocèse aura la même étendue et les mêmes limites que le département. – A propos de cette Constitution Monseigneur Boisgelin, archevêque d'Aix, affirma : « Jésus-Christ a donné mission aux apôtres et à leurs successeurs pour le salut de leurs fidèles ; il ne l'a confiée ni aux magistrats ni au roi ».

Les réfractaires étaient suspectés d'incivisme et même de conspiration avec l'ennemi de la Révolution. Ils étaient emprisonnés dans des conditions insalubres, conduits au tribunal révolutionnaire, guillotins ou envoyés en exil. Enfin, en 1792, la Terreur arriva à son paroxysme. Et François, qui refusa de renier son attachement à l'Eglise romaine, fut envoyé au Couvent des Carmes, où il fut incarcéré avec plus de cent autres prêtres et trois évêques. Le 2 septembre, quatre-vingt-seize d'entre eux moururent martyrs sous la fureur des hordes révolutionnaires. Aujourd'hui encore on peut prier dans le sous-sol de l'ancien couvent des Carmes, où leurs ossements sont conservés dans des chasses vitrées.

La nouvelle paroisse d'Hasparren a été placée sous son patronage.